

A l'attention des participants à la finale régionale du Natathlon ;

**Votre club va participer à la finale régionale du natathlon les 14 et 15 juin 2014.
C'est avec plaisir que nous vous recevrons.**

Vous voudrez bien noter et indiquer à vos nageurs mais aussi aux personnes qui les accompagneront (Parents, famille.....) les points ci-après à suivre et à respecter :

- **LE PORT DU BONNET EST OBLIGATOIRE à l'échauffement comme lors de la compétition. La ville de Poitiers est très stricte sur ce point.**
- **STATIONNEMENT DES VEHICULES**
Le stationnement dans la cour de la Ganterie est réservé aux organisateurs et aux officiels.
Le stationnement en dehors des emplacements marqués au sol est strictement interdit et passible d'une amende de la part de la Police Municipale.
A toutes fins utiles, le montant de l'amende est de 135€ pour le stationnement sur les emplacements réservés aux handicapés et aux services de secours (Ambulances, Pompiers, SAMU.....)
Vous pouvez vous garer dans la rue de la Ganterie sur les emplacements repérés ou sur le terre plein central de la rocade.
Merci de le signaler à tous les conducteurs.

Nous vous précisons également que l'entrée du public s'effectuera par l'extérieur, suivre le fléchage. L'entrée des nageurs se fera par le bassin de 25 mètres.

Bonne Compétition à tous

STADE POITEVIN NATATION

57 Rue de la Ganterie - 86000 POITIERS - Téléphone : 09 52 23 74 90 - Télécopie : 0811 388 420

@-mail : Infos@spnat.com - Site : <http://www.stade-poitevin-natation.fr/>

Association Loi 1901 - Agrément n° 11.470 du 10/05/51 - Siret : 334 258 209 00017